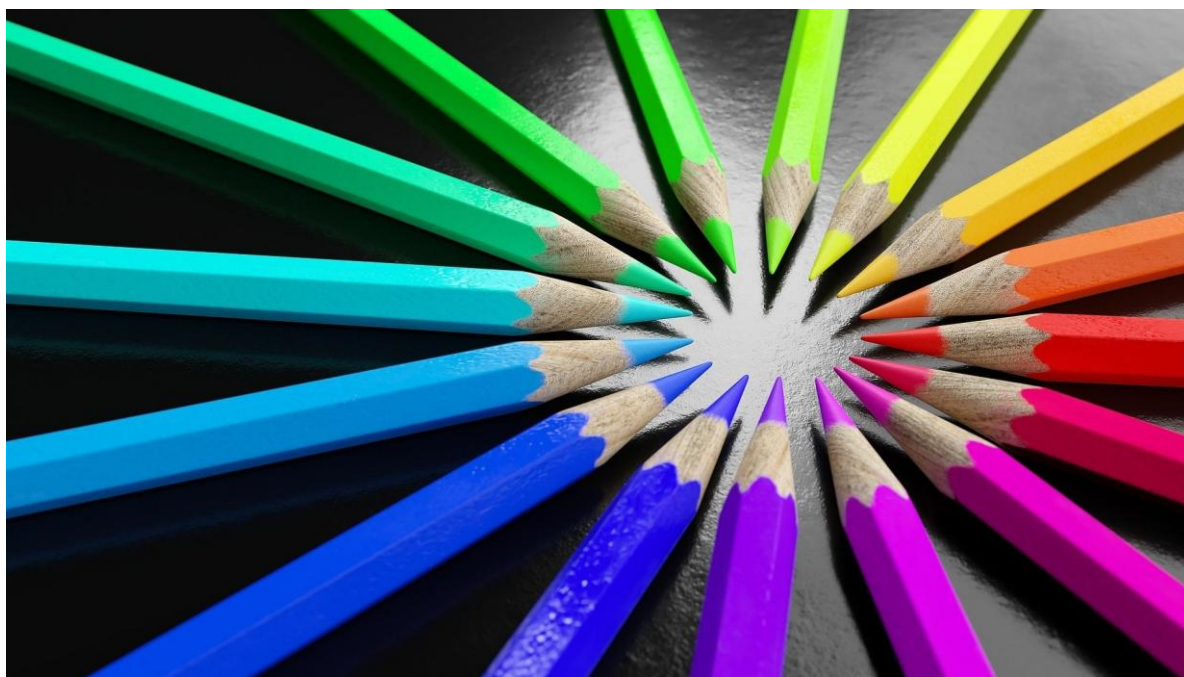




Syndicat scolaire de Saicourt - Petit-Val

Ecole enfantine et primaire

Info école 2026 / 2027



Thème de l'année scolaire

« La différence »

A CONSERVER !

Table des matières

Autorités scolaires	page 3
Ecoles – téléphones	page 4
Liens et adresses utiles	page 5
Informations générales	page 6 - 7
Vacances et absences	page 8 - 9
Espace santé	page 10
Transports et horaires de bus	page 11 - 12
Horaires	page 13 - 17

Autorités scolaires

Commission scolaire

Présidente	:	Mme Sylvie Hostettmann – sylvie.hostettmann@outlook.fr
Vice-présidente	:	Mme Audrey Neukomm
Membres	:	Mme Manon Bangerter Mme Sylvie Nicolet Mme Priscilla Ruch Mme Salomé Zwygart
Dicastères	:	M. Emanuel Amstutz (Petit-Val) Mme Aurélie Moser (Saicourt)

Direction et secrétariat de l'école

Directrice

Mme Sophie Bilat	Clos Derrière 5	2735 Châtelat	077 468 51 55
		direction@epvs.ch	

Secrétariat

Mme Mirella Omizzolo	Clos Derrière 5	2735 Châtelat	078 220 07 20
Mardi matin		admin.syndicat@epvs.ch	

Inspection scolaire

M. Serge Büttiker	Les Lovières 13	2720 Tramelan	031 636 16 55
Secrétariat			031 636 16 62

Ecoles – téléphones

Ecole enfantine

Site du Fuet	1H - 2H	2712 Le Fuet	032 481 48 52
--------------	---------	--------------	---------------

Ecole primaire

Site du Fuet	3 - 4H	2712 Le Fuet	032 481 48 52
--------------	--------	--------------	---------------

Site de Châtelat	5H - 6H	2715 Châtelat	032 484 98 30
------------------	---------	---------------	---------------

Site de Saicourt	7H - 8H	2732 Saicourt	032 481 48 50
------------------	---------	---------------	---------------

Répartition des classes pour l'année scolaire 2026 - 2027

1H-2H (classe A)	Madame Joëlle D'Ans , Mme Petra Jost	Fuet
1H-2H (classe B)	Madame Marie-Claude Barras	Fuet
3H-4H	Madame Julie Némitz , Mme Patricia Sprunger	Fuet
5H-6H	Madame Auxanne Rebetez , Mme Patricia Sprunger	Châtelat
5H-6H	Mme Célia Schmid , M. Julien Reichen	Châtelat
7H-8H	Madame Géraldine Meyrat , Mme Petra Jost	Saicourt
Classe FLS	Madame Elisabeth Hess	Châtelat

Enseignants spécialisés

Mme Mary Lapaire-Zürcher	Mme Pascale Hinterholz	Mme Alizée Caroli
M. Jérôme Person		

Spécialiste média et informatique

M. Julien Reichen

*Les enseignant-e-s ont tout-e-s une adresse mail prenom.nom@epvs.ch
Les noms des enseignant-e-s de classes sont en gras.*

Liens et adresses utiles

Municipalité de Saicourt	Le Fuet, 032 481 24 03 www.saicourt.ch
Commune de Petit-Val	Souboz, 032 484 94 70 www.petit-val.ch
Direction de l'instruction publique et de la culture	www.bkd.be.ch
Service psychologique pour enfants	Grand Rue 4 2710 Tavannes Tél. : +41 31 636 16 86 spe.tavannes@be.ch
Service d'orthophonie	Tél : +41 32 481 17 91 Rue du Parc 1 2710 Tavannes
Aide aux devoirs en ligne	www.educlasse.ch
Animations mobiles et accueil des jeunes à Tramelan et Malleray l'après-midi,	www.a-j-r.ch

La fiduciaire Soresa à Bienne est l'autorité de surveillance de la protection des données du syndicat scolaire. En vertu de l'art. 34 de la Loi cantonale sur la protection des données, l'autorité de surveillance de la protection des données assume les tâches suivantes : elle surveille l'application des dispositions sur la protection des données au sein de l'administration du syndicat scolaire, conseille les personnes concernées pour tout ce qui touche à leurs droits vis-à-vis de l'administration du syndicat scolaire, conseille les autorités responsables dans les questions touchant à la protection des données, contrôle la sauvegarde des données et joue le rôle d'intermédiaire entre les personnes concernées et les autorités du syndicat scolaire.

Fiduciaire SORESA, Rue Ernst-Schüler 5, 2502 Biel/Bienne 032 328 8910

Informations générales

Rentrée scolaire 2026-2027

La rentrée scolaire pour tous les élèves du Syndicat aura lieu **le lundi 17 août 2026 à 8h15 à Châtelat, 8h25 à Saicourt et 8h30 au Fuet.**

Pour bien commencer l'année !

Chaque enfant doit avoir les affaires suivantes (**avec son prénom !**) :

- un sac d'école
- une paire de pantoufles
- un paquet de mouchoirs

Si votre enfant utilise une « boîte à 10 heures », merci de noter son prénom dessus.

Pour les leçons de gym, les élèves ont besoin :

- chaussures avec semelles non marquantes
- affaires de sport
- affaires de douche pour les élèves qui souhaitent se doucher

La douche est vivement recommandée !

Bon à savoir

Jour des fruits et légumes : lors de la récréation du mardi, les enfants apportent un fruit ou un légume pour leur dix-heures.

Si votre enfant apporte une gourde à l'école, elle ne contiendra que de l'eau.

Les **smartphones et les montres connectées** ne sont pas autorisés dans l'enceinte de l'école. En cas de non-respect, l'appareil sera confisqué et rendu en présence des parents.

Pour toute demande ou en cas de problème, il est important de prendre contact en respectant cette hiérarchie :

1. Enseignant-e concerné-e
2. Enseignant-e de classe
3. Direction
4. Présidente de la CS
5. Inspection scolaire

Les carnets de devoirs sont à consulter chaque jour et à signer chaque fin de semaine.

Matériel scolaire

Les élèves prennent soin du matériel reçu.

Le matériel perdu ou abîmé sera remplacé aux frais des parents.

- Deux crayons de papier et une gomme sont distribués chaque année.
- Une plume est distribuée en 5H et est à conserver jusqu'en 8H.
- Un roller Tipp-Ex est distribué à chaque rentrée scolaire.
- Les règles et les crayons sont remplacés selon besoin (2 crayons par année).
- Une équerre est distribuée en 6H. Elle est à conserver pour la 8H.

Séances de parents à 19h30

Lundi 24 août 2026	7-8H, Mme Meyrat	Saicourt
Mardi 25 août 2026	5-6H, Mme Schmid	Châtelat
Mardi 1 ^{er} septembre 2026	5-6H, Mme Rebetez	Châtelat
Jeudi 3 septembre 2026	3-4H, Mme Némitz	Le Fuet
Mardi 8 septembre 2026	1-2H, Mmes D'Ans et Barras	Le Fuet

Piscine & patinoire

Nos élèves de la 2H à la 8H se rendent en bus à la piscine de Bévillard à raison de 6 séances par année scolaire. De plus, chaque classe bénéficie de 2 séances de patinoire à Tramelan. Le port du casque est obligatoire à la patinoire.

Vous serez avertis des dates convenues avec la piscine et la patinoire.

Camp de ski

Avec la collaboration du ski-club Petit-Val, le camp de ski réunira les élèves de 6, 7 et 8H du 7 au 12 mars 2027 à Chandolin.

Assurances

Il n'y a pas d'assurance accident pour les élèves. Par conséquent, l'unique assurance accident pour votre enfant doit être incluse dans l'assurance maladie de base. Tout accident qui surviendrait dans le cadre de l'école sera annoncé uniquement à votre assurance privée.

Les effets personnels tels que montres, lunettes, vêtements, téléphone, bicyclette et autres ne sont pas assurés par l'école contre les accidents, les déprédations ou le vol.

Les dégâts matériels causés par un élève seront à la charge des parents.

Changement de coordonnées ou de situation familiale

Tout changement (départ, adresse, numéro de téléphone, courriel, séparation des parents, ...) doit être annoncé dans les meilleurs délais à l'enseignant-e de classe ET à la direction.

Vacances et absences

Vacances scolaires

2026-27	
Début année	Lundi 17 août 2026
Foire de Chindon	Lundi 7 septembre 2026
Vacances d'automne	Du lundi 5 octobre au vendredi 16 octobre 2026
Vacances de Noël	Du jeudi 24 décembre 2026 au vendredi 8 janvier 2027
Semaine blanche	Du lundi 15 février au vendredi 19 février 2027
Vacances de Pâques	Du vendredi 26 mars au vendredi 16 avril 2027
Ascension	Jeudi et vendredi 6 et 7 mai 2027
Pentecôte	Lundi 17 mai 2027
Fête-Dieu	Jeudi 27 mai 2027
Fin d'année scolaire	Vendredi 2 juillet 2027

2027-28	
Début année	Lundi 16 août 2027
Foire de Chindon	Lundi 6 septembre 2027
Vacances d'automne	Du lundi 4 octobre au vendredi 22 octobre 2027
Toussaint	Lundi 1 ^{er} novembre 2027
Vacances de Noël	Du vendredi 24 décembre 2027 au vendredi 7 janvier 2028
Semaine blanche	Du lundi 21 février au vendredi 25 février 2028
Vacances de Pâques	Du vendredi 14 avril au vendredi 28 avril 2028
Ascension	Jeudi et vendredi 25 et 26 mai 2028
Pentecôte	Lundi 5 juin 2028
Fête-Dieu	Jeudi 15 juin 2028
Fin d'année scolaire	Vendredi 30 juin 2028 (7 semaines)

NB : L'école secondaire de Bellelay et le syndicat scolaire Saicourt – Petit-Val appliquent le calendrier des vacances jurassien, téléchargeable directement dans votre e-agenda sous www.jura.ch. Lorsqu'il diffère du calendrier du Jura bernois, les dates sont indiquées **en gras**.

La semaine blanche est fixée par les commissions scolaires et peut différer d'une commune à une autre.

L'école primaire compte 38 semaines d'école, l'école secondaire 39, d'où la semaine supplémentaire de vacances au printemps (2026-27) ou en automne (2027-28).

Cinq demi-journées libres (journées joker) [Art. 27 de la LEO]

Les parents ont la possibilité de ne pas envoyer leurs enfants à l'école pendant cinq demi-journées par année scolaire. Ces cinq demi-journées peuvent être choisies librement (séparées ou groupées) sans indication de motif. Elles ne peuvent pas être reportées d'une année à l'autre.

L'enseignant-e de classe doit être averti-e au plus tard **2 jours à l'avance** par Klapp (journées joker). Les matières des leçons manquées devront être rattrapées, de même que les évaluations.

Absences excusées et dispenses

En cas d'absence, **les parents sont priés d'avertir les enseignants avant le début des cours par Klapp (créer une absence)**. Si l'enfant n'est pas en classe et que l'enseignant-e n'a pas été averti-e, il / elle appellera le domicile des parents 10 minutes après le début des cours pour s'assurer que l'enfant est bien chez lui. Toute absence qui n'est pas justifiée ou qui n'est pas annoncée en bonne et due forme à l'enseignant-e de classe est considérée comme non excusée.

Une absence est considérée comme justifiée notamment pour les motifs suivants : maladie ou accident de l'enfant, visite chez le dentiste ou le médecin, rendez-vous au SPE, décès dans la famille proche de l'enfant.

Les absences d'une durée supérieure aux 5 demi-journées nécessitent une demande écrite à la direction. Dans ce cas-là, la demande doit parvenir **au moins quatre semaines à l'avance** et être dûment motivée. La direction peut exiger la présentation de preuves ou d'attestations (ODAD).

Espace santé

Travailleuse sociale scolaire

Anouck Heiniger

077 442 49 83

anouck.heiniger@srtss.ch

La travailleuse sociale (TSS) vient en aide aux élèves qui présenteraient des difficultés sociales, psychologiques ou personnelles. Elle effectue également un travail de prévention. Elle suit les enfants dès leur entrée à l'école enfantine jusqu'à la fin de leur scolarité en 11H à l'école secondaire. Les élèves sont informés des jours de présence de la TSS dans leur école, selon un planning défini. Mme Heiniger est également atteignable par téléphone ou sur rendez-vous.

Médecin scolaire

Dr Alvaro Arana

2740 Moutier

032 494 38 20

Nous organisons une visite médicale gratuite pour les élèves de 2H et 6H. Il est possible d'effectuer ce contrôle chez votre médecin de famille mais à la charge des parents.

Dentiste scolaire

Le contrôle annuel dentaire offert pendant la scolarité est effectué par la clinique dentaire mobile qui stationnera chez nous le temps du contrôle. Merci de signaler à l'enseignant-e de classe, avant la date fixée par la clinique, si votre enfant procédera à l'examen dans un cabinet privé. Si un traitement est nécessaire, vous serez invités à prendre rendez-vous chez votre dentiste **durant l'année scolaire en cours**.

Les élèves peuvent obtenir un soutien financier de la commune pour leur traitement dentaire et l'orthopédie dento-faciale. Les demandes sont à présenter aux bureaux municipaux, lesquels fournissent de plus amples détails.

Poux

Etant donné la présence récurrente de ces petites bêtes dans notre école, nous vous demandons d'être attentifs à ce problème et d'avertir rapidement l'enseignant-e de classe si votre enfant a des poux.

Transports et horaire de bus

Afin d'assurer la sécurité des élèves lors des transports scolaires, **certaines règles fondamentales** doivent être respectées par ces derniers :

- **Porter les gilets ou sautoirs jaunes fournis par l'école (obligatoires pour tous les élèves de 1H à 4H)**
- **Attendre calmement le bus, en étant prudent et attentif à la circulation**
- **Respecter les propriétés privées autour des arrêts de bus**
- **Faire preuve de politesse et de respect envers le chauffeur et les voyageurs**
- **Aller s'asseoir au plus vite et attacher sa ceinture de sécurité**
- **Rester assis durant tout le trajet et attendre l'arrêt complet du bus avant de se détacher et de se lever**

Nous recommandons aux élèves de venir à pied à l'école ou d'emprunter les transports scolaires.

Au Fuet, le stationnement des voitures hors des emplacements prévus entrave la visibilité du passage pour piétons.



La carte plastifiée Swisspass est valable 10 ans, il faut la conserver d'une année à l'autre.

Pedibus

Nous demanderons aux parents des élèves de 1-2H, dans la mesure de leurs disponibilités, d'accompagner les élèves lors des trajets entre l'arrêt de bus et l'école.

D'autres adultes bénévoles sont les bienvenus.

Une séance a lieu en mai ou en juin pour organiser le pedibus de la rentrée.

Mmes Audrey Neukomm (079 729 33 47) et Salomé Zwygart (079 825 96 44) pourront vous donner de plus amples renseignements. Une adresse mail est également à votre disposition : pedibus@epvs.ch.

Horaires de bus

Les horaires de bus indiqués sont valables jusqu'au 12 décembre 2026. Les élèves qui doivent utiliser le bus circulent avec un abonnement Swisspass ou des cartes multicourses fournies par l'école.

www.carpostal.ch

Les Ecos	06:59	07:44		12:56			15:52	
Souboz	07:04	07:49		13:02			15:58	
Pichoux	07:07	07:52		13:05	lmjv		16:01	
Sornetan	07:13	07:59	11:44	13:12	15:10		16:08	
Châtelat	07:15	08:01	11:46	13:14	15:12		16:10	
Bellelay	07:20	08:06	11:52	13:20	15:18		16:16	
					lmjv			
Bellelay (école)	07:22	08:07	11:54	13:22	15:00	15:21	15:48	16:21
Fuet	07:25	08:10	11:57	13:25	15:03	15:24	15:51	16:24
Saicourt	07:29	08:14	12:01	13:29	15:07	15:28	15:55	16:28

					lmjv		lmjv	
Saicourt	07:09	07:59	08:20	11:44	13:10		15:12	16:09
Fuet	07:12	08:02	08:23	11:47	13:13		15:15	16:12
Bellelay	07:17	08:07	08:29	11:53	13:19		15:20	16:18
		l jv				lmjv	lmjv	
Bellelay (école)	07:21	08:08		11:54		13:21	15:22	16:19
Châtelat	07:26	08:13		11:59		13:26	15:27	16:24
Sornetan	07:29			12:03		13:30	15:31	16:28
Pichoux	07:31			12:05			15:33	16:30
Souboz	07:38			12:12			15:40	16:37
Les Ecos	07:44			12:19			15:47	16:45

lmjv : lundi, mardi, jeudi, vendredi

l jv : lundi, jeudi, vendredi

Les bus partent depuis Fornet-Dessous village à 7h, 7h48 et 13h pour rejoindre Châtelat, Le Fuet ou Saicourt.

HORAIRE 1-2H 2026-27 AU FUET

Classe A : Joëlle D'Ans

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin (8h30-11h30)	1H + 2H	1H + 2H (allègement possible pour les 1H durant le 1 ^{er} semestre)	1H : Ecole avec Mme Barras 2H : Forêt avec Mme Jost	1H + 2H	1H + 2H
Après-midi (13h30-15h00)	Congé	1H + 2H	Congé	2H	Congé

Madame Joëlle D'Ans : lundi, mardi, jeudi et vendredi

Madame Petra Jost + Madame Marie-Claude Barras : mercredi

Classe B : Marie-Claude Barras

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matin (8h30-11h30)	1H + 2H	1H + 2H (Allègement possible pour les 1H jusqu'à fin janvier)	1H : Ecole avec Mme Barras 2H : Forêt avec Mme Jost	1H + 2H	1H + 2H
Après-midi (13h30-15h00)	Congé	1H + 2H	Congé	2H	Congé

HORAIRE 3-4H



HORAIRE DE LA CLASSE 3-4:



Heures	Lundi	Ens.	Mardi	Ens.	Mercredi	Ens.	Jeudi	Ens.	Vendredi	Ens.
7h35-8h20									Français 3-4	JN
									(semaines paires)	
8h25-9h10	Formation gén. 3-4	JN MLZ	Français 3-4	JN	Français 3-4	PS MLZ	Maths 3-4	JN MLZ	Maths 3-4	JN MLZ
9h15-10h00	Français 3-4	JN MLZ	Environnement 3-4	JN	Maths 3-4	PS MLZ	Français 3-4	JN PS	Français 3-4	JN
10h20-10h45	Français 3-4	JN	Chant 3-4	JN	Français 3-4	PS	Chant 3-4	JN	Français 3-4	JN
10h45-11h35	Dessin 3-4	JN	Maths 3-4	JN	Religions/éthique 3-4	PS	Environnement 3-4	JN MLZ	Gym 3-4 à l'école	JN
13h30-14h15	ACM (bricolage) 3-4 à Saicourf	JN PJ	Gym 3-4 à la halle	JN			Français 3H Maths 4H	JN PS		
14h20-15h05	ACM 3-4	JN PJ	Gym 3-4	JN			Français 4H Maths 3H	JN PS		
15h20-16h05			Français 3-4 à l'école	JN			Environnement 4H	PS		

JN: Julie Némitz

PS: Patricia Sprunger

MLZ: Mary Zürcher

PJ: Petra Jost

HORAIRE 5-6H, classe de Mme Schmid

HORAIRE 5H-6H

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
7h30-8h15			Éducation musicale	JR	Éducation physique	JR				
8h15-9h00	Formation générale	CS	Maths	JR	Éducation physique	JR	Géographie	CS	Français	CS
9h00-9h45	Français	CS	Maths	JR	Éducation physique	JR	Maths 6H	JR	Français	CS
							Allemand 5H	CS		
10h10-10h55	Français	CS	Allemand 6H	CS	Maths	JR	Maths 6H	JR	Arts visuels	CS
			Français 5H	JR			Français 5H	CS		
10h55-11h40	ECR	CS	Français	CS JR	Maths	JR	Sciences 6H	CS	Arts visuels	CS
							Maths 5H	JR		
PAUSE DE MIDI										
13h30-14h15	Français	CS	Français	CS			TM	CS JR	TM fac	CS JR
14h20-15h05	Histoire	CS	Environnement	CS			TM	CS JR	TM fac	CS JR
15h20-16h05	Allemand 6H	CS								

CS : Célia Schmid
JR : Julien Reichen

HORAIRE 5-6H, classe de Mme Rebetez

Horaire de classe 5H 2026 - 2027

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 - 8h15		Éducation musicale AR	Éthique et culture des religions AR		
8h15 - 9h00	Formation générale AR	Math AR	Français AR	Français AR	Français AR
9h00 - 9h45	Allemand AR/PS	Math AR	Français AR	Français AR	Éducation physique AR/PJ
10h10 - 10h55	Math AR / PS	Français AR	Education artistique AR	Math AR	Éducation physique PJ
10h55 - 11h40	Français AR / PS	Français AR	Education artistique AR	Math AR	Éducation physique PJ
13h30 - 14h15	Français AR / PS	Environnement AR		TM PJJ/CS/JR	Option TM
14h20 - 15h05	Histoire AR	Géo AR		TM PJJ/CS/JR	Option TM
15h20 - 16h05					

Les leçons du jeudi après-midi se déroulent à Saicourt ou à Châtelat selon les groupes de définis.

Enseignantes :

AR : Auxanne Rebetez PS : Patricia Sprunger PJ : Petra Jost CS : Célia Schmid JR : Julien Reichen



Horaire de classe 6H 2026 - 2027

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 - 8h15		Éducation musicale AR	Éthique et culture des religions AR		
8h15 - 9h00	Formation générale AR	Math AR	Français AR	Allemand AR	Français AR
9h00 - 9h45	Math AR/PS	Math AR	Math AR	Français AR	Éducation physique AR/PJ
10h10 - 10h55	Allemand AR / PS	Français AR	Education artistique AR	Math AR	Éducation physique PJ
10h55 - 11h40	Français AR / PS	Français AR	Education artistique AR	Math AR	Éducation physique PJ
13h30 - 14h15	Français AR / PS	Environnement AR		TM PJ	Option TM
14h20 - 15h05	Histoire AR	Géo AR		TM PJ	Option TM
15h20 - 16h05	Sciences AR				

Les leçons du jeudi après-midi se déroulent à Saicourt ou à Châtelat selon les groupes définis.

Enseignantes :

AR : Auxanne Rebetez PS : Patricia Sprunger PJ : Petra Jost



HORAIRE 7-8H



Horaire de classe 2026-2027

7-8^{èmes} années
Saicourt



Heures	Lundi	Ens.	Mardi	Ens.	Mercredi	Ens.	Jeudi	Ens.	Vendredi	Ens.
07h40	Allemand 7H Anglais 8H	PJ	Maths	GM	Français 7H Allemand 8H	GM PJ	Allemand 7H Anglais 8H	PJ EO	Maths 7H Allemand 8H	GM PJ
08h25		EO								
08h25	Maths 8H Anglais 7H	GM	Maths	GM	Maths	GM	Allemand 8H Anglais 7H	PJ EO	Français 8H Allemand 7H	GM PJ
09h10		EO								
09h15	½ Maths 7H ½ Allemand 8H	GM	½ FG	GM	½ Sciences	GM	½ Maths 7H ½ Allemand 8H	GM PJ	½ FG	GM
09h40		PJ								
10h00	Maths 7H TM 8H	GM	Français	GM	Français	GM	Maths 8H TM 7H	GM PJ	Français	GM
10h45		PJ								
10h50	Français 7H TM 8H	GM	Français	GM	Histoire	GM	Ed. numérique 8H TM 7H	GM PJ	Géographie	GM
11h35		PJ								
13h40	EPS (13h30)	GM	Sciences	GM			Français	GM	Art visuel	PJ
14h25										
14h30	EPS	GM	Sciences	GM			ECR	GM	Art visuel	PJ
15h15										
15h20	EPS	GM	EMU	GM			½ Sciences	GM		
16h05										
GM = Géraldine Meyrat (maîtresse de classe); PJ = Petra Jost ; EO = Emilie Ortega										

Jeudi après-midi :
Semaines paires → **13h40-15h05**
Semaines impaires → **13h40-16h00**
(cf. numérotation carnet de devoirs)

Abréviations : FG = formation générale ; EMU = éducation musicale ; EPS = éducation physique et sportive ; ECR = éthique et culture des religions ; TM = travaux manuels